

## Bulletin des responsables de colloques - Numéro 2 10 février 2020

Voici le deuxième numéro du bulletin d'information aux responsables de colloques du congrès. Vous le retrouverez aussi en ligne dans le module « Mes colloques ».

Plus de 120 colloques au [programme préliminaire](#) ont lancé des appels à communications. Contribuez à la diffusion du programme dans vos réseaux!

---

### Sommaire

1. Prochaines étapes
2. Transmettez votre programme final pour le 6 mars 2020
3. Transmettez vos besoins logistiques pour le 6 mars 2020
4. Outils pour la promotion de votre colloque
5. Attribution des gratuités et inscriptions groupées
6. Rappel : politique d'inscription obligatoire au Congrès
7. Contacts

## 1. Prochaines étapes

|                             |  |   |
|-----------------------------|--|---|
| 6 mars 2020                 | Date limite pour transmettre votre programme final à l'Acfas           | Dans votre module « Mes colloques » (étapes 6 à 10), vous devez : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valider votre description longue et adresser vos remerciements à vos partenaires (étape 6);</li><li>• Ajouter vos conférenciers et leurs communications (étape 7);</li><li>• Créer l'horaire de votre colloque (étape 8)</li><li>• Visualiser et transmettre votre programme (étape 10)</li></ul> |
| 6 mars 2020                 | Date limite pour transmettre vos besoins logistiques                   | Dans votre module « Mes colloques » (étapes 8 et 9), vous devez : <ul style="list-style-type: none"><li>• Indiquez vos besoins logistiques (audiovisuel, type de salle, mobilier, etc.) pour chacune des sessions créées (étape 8);</li><li>• Prendre connaissance du tableau récapitulatif (étape 9).</li></ul>  |
| 23 mars 2020                | Diffusion du programme général du congrès sur acfas.ca                 | Consultez le <i>Guide Objectif visibilité</i> et utilisez les outils de communication (étape 11) pour faire la promotion de votre colloque dans vos réseaux.  |
| Du 23 mars au 20 avril 2020 | Inscriptions groupées  | Dans votre module « Mes colloques » (étape 12), si vous le souhaitez: <ul style="list-style-type: none"><li>• Inscrivez vos conférenciers;</li><li>• Inscrivez des participants à votre colloque.</li></ul>   |
| Du 23 mars au 20 avril 2020 | Attribution des inscriptions gratuites                                 | Dans votre module « Mes colloques » (étape 12), vous devez : <ul style="list-style-type: none"><li>• Attribuer vos inscriptions gratuites (une à deux par colloque)</li></ul> Voir la <a href="#">politique d'inscription</a> .   |
| 3 avril 2020                | Diffusion des salles dans le programme général du congrès sur acfas.ca | Prenez connaissance de la salle où se tiendra votre colloque et partagez l'information à vos participants.  |

## 2. Votre programme final - à finaliser pour le 6 mars

Le programme de votre colloque devra être complété dans le module en ligne pour le 6 mars 2020. Nous vous remercions de votre collaboration!

### Comment faire?

- Compléter les étapes 6 à 10 du module « Mes colloques »;
- Référez-vous aux textes d'aide et à la section *Programme final* (pages 11 à 14) du [Guide des responsables de colloques](#).

### À savoir

- Notez que l'ensemble de vos conférenciers devront avoir un **compte utilisateur** sur [acfas.ca](#) (icône vert ou jaune à l'étape 7 du module) pour apparaître au programme. Informez-en vos participants!
- *Important!* Avoir un compte utilisateur, être membre de l'Acfas et être inscrit-e au congrès sont trois choses distinctes. La création d'un compte utilisateur, gratuite, permet d'apparaître au programme et de s'inscrire au congrès.

## Diffusion du programme général

- Le programme de votre colloque sera diffusé dès le 23 mars sur [acfas.ca](http://acfas.ca).
- Les locaux seront affichés dans le programme à partir du 3 avril (assignation des salles en fonction des besoins logistiques de chaque colloque).
- Après la diffusion du programme le 23 mars 2020, vous aurez la possibilité de modifier quelques éléments (conférenciers et communications à l'étape 7; ordre des communications à l'étape 8). Cependant, aucune modification aux plages horaires et aux besoins logistiques ne sera permise.

## 3. Vos besoins logistiques - à finaliser pour le 6 mars

Vous devez nous informer de vos besoins logistiques (capacité de salle, aménagement, horaire) au moment de nous transmettre votre programme. Cela permettra aux équipes de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's de vous attribuer une salle et des espaces connexes appropriés.

### Comment faire?

- Répondez à toutes les questions logistiques lors de l'ajout de sessions à votre programme à l'étape 8 - *Horaire et programmation*.
- Référez-vous à la section *Logistique* (p. 15 à 19) du [Guide des responsables de colloques](#) afin de connaître le matériel fourni dans les salles.
- **Important!** Si votre programme comprend des activités particulières, par exemple une session d'affiches ou un cocktail, assurez-vous de bien nous transmettre toutes les informations nécessaires (nombre d'affiches, besoin d'un espace avec permis d'alcool pour votre activité de réseautage, etc.).

## 4. Outils pour la promotion de votre colloque

- Vous souhaitez créer des outils de diffusion pour votre colloque? [Télécharger des visuels du congrès](#) pour les intégrer à vos visuels;
- Consultez le [Guide Objectif visibilité](#) pour des conseils sur la promotion;
- Vous souhaitez mettre en valeur la contribution de vos partenaires dans le programme? Consultez notre [formulaire de partenariat](#) pour connaître diverses options de visibilité (payantes).

## 5. Attribution des gratuités et inscriptions groupées

Dans le module « Mes colloques », à l'étape 12- *Gratuités et inscriptions groupées*, vous pourrez dès le 23 mars 2020 :

- Attribuer vos inscriptions gratuites (une ou deux par colloque, en vertu de la [politique d'inscription](#) de l'Acfas);
- Payer l'inscription de plusieurs participant-e-s à la fois (conférencier-ère-s ou personnes hors de la programmation), si vous le souhaitez.

## 6. Rappel : politique d'inscription obligatoire au congrès

L'[inscription au congrès](#) est **obligatoire** pour toutes les personnes présentes à votre colloque, qu'elles soient responsables du colloque, conférencier-ère-s, panélistes ou participant-e-s. Informez-en vos participant-e-s!

Des **tarifs avantageux** sont offerts **jusqu'au 12 avril** et **l'adhésion à l'Acfas** offre un rabais supplémentaire. Consultez notre grille tarifaire pour en savoir plus sur nos tarifs *Étudiants* et *Services publics, société civile et retraités*.

## 7. Contacts

### Informations générales (programme, module en ligne)

Éva Mascolo-Fortin, Chargée d'information et de services aux congressistes  
 (+1) 514 849-0045, poste 257 ou [eva.mascolo-fortin@acfas.ca](mailto:eva.mascolo-fortin@acfas.ca)

### Inscriptions

Micheline Lacombe, Responsable de la comptabilité et des ressources humaines  
 (+1) 514 849-0045, poste 224 ou [micheline.lacombe@acfas.ca](mailto:micheline.lacombe@acfas.ca)

### Logistique (Université de Sherbrooke)

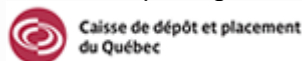
[acfas2020@usherbrooke.ca](mailto:acfas2020@usherbrooke.ca)

### Logistique (Université Bishop's)

[acfas2020@ubishops.ca](mailto:acfas2020@ubishops.ca)

## Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige



Partenaire institutionnel



Grand partenaire diffusion et contenu



Partenaire gouvernemental

